

L'intégration dans les Amériques

**Les Notes d'information de
l'Observatoire des Amériques**

Le Groupe des Trois

Anne Duhamel et Christian Tremblay

Dernière mise à jour :
7 février 2003

La population de l'ensemble formant le Groupe des Trois (Colombie, Mexique et Venezuela) s'élevait, en 2001, à 167 millions d'habitants et le PIB atteignait, en dollars courants de 2001, 826.1 milliards de dollars américains. Le PIB par habitant en dollars courants était de 1 940 dollars pour la Colombie, 6 215 dollars pour le Mexique et 5 077 dollars pour le Venezuela. Une des caractéristiques particulières de ce regroupement est de réunir des pays qui sont également membres de projets d'intégration beaucoup plus ambitieux, la Colombie et le Venezuela appartenant à la Communauté andine, et le Mexique à l'ALÉNA. De plus, il s'agit de trois pays producteurs de pétrole.

C'est le 13 juin 1994, en marge de la quatrième conférence ibéroaméricaine, que fut signé, à Carthagène, par le président de la Colombie César Gaviria, le président du Mexique Carlos Salinas de Gortari et le président du Venezuela Rafael Caldera, le traité devant instaurer entre les trois pays une zone de libre-échange à partir de 1995, au terme d'une période de transition de dix ans.¹ Le traité prévoit une réduction annuelle de 10% des tarifs douaniers, jusqu'en 2005. Dans les faits, cette réduction s'applique seulement aux échanges commerciaux entre le Mexique et les deux autres pays membres de la Communauté andine car il existe déjà une situation de libre-échange entre la Colombie et le Venezuela.

Présenté comme une entente devant favoriser l'intégration en Amérique latine, l'accord est le résultat des efforts entrepris par le Mexique, la Colombie et le Venezuela, regroupés depuis le 11 mars 1989², date de sa création, à l'intérieur de ce qui est convenu d'appeler le Groupe des Trois (G-3)³. Il s'agissait également pour les Trois de coordonner et de promouvoir divers projets de coopération avec l'Amérique centrale et les Caraïbes. C'est le 12 février 1993, lors de la rencontre à Caracas (Venezuela) entre les chefs d'État des trois pays et leurs homologues centraméricains, que furent fixées les lignes directrices et les objectifs à moyen et long terme de la coopération qu'entendait développer le Groupe des Trois avec les pays d'Amérique centrale. La priorité fut alors donnée aux questions commerciales, aux finances, à l'énergie (d'où la signature de l'Accord de San José en matière de coopération énergétique), aux communications, au transport ainsi qu'à l'agriculture.

Parallèlement, et sous l'impulsion de l'Initiative pour les Amériques et des négociations alors en cours entre les États-Unis, le Canada et le Mexique sur un éventuel accord de libre-échange trilatéral, les trois pays du Groupe entreprirent, dès 1991, des démarches en vue d'en arriver à un accord de libre-échange similaire. De son côté, le Mexique avait déjà signé une entente de libre-échange avec le Chili en 1993 et avec le Costa Rica en 1994. Il était aussi en négociation avec la Bolivie et les autres pays d'Amérique centrale.

¹ http://www.sice.org/Trade/G3_E/G3E_TOC.asp

² C'est dans le cadre de la Cinquième Conférence des ministres des relations extérieures de l'Amérique centrale, de la Communauté économique européenne et du Groupe de la Contadora tenue à San Pedro Sula (Honduras) en 1989 que la Colombie, le Mexique et le Venezuela commencèrent à se rapprocher. Plus tard, les ministres des relations extérieures de ces trois pays se réunirent à Puerto Ordaz (Venezuela) où ils décidèrent de s'associer.

³ La création du Groupe des Trois doit être replacée dans le contexte de la fin de la Guerre froide et des déceptions à l'endroit du Groupe de Contadora. Souhaitant à la fois jouer un rôle d'intermédiaire entre les États-Unis et l'Amérique latine, favoriser l'élargissement de l'ALÉNA et parallèlement, renforcer sa présence commerciale en Amérique latine, le Mexique a joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied du Groupe, ainsi que dans l'orientation de plus en plus économique qu'ont pris les rapports entre les trois pays signataires.

C'est le 13 octobre 1993, à l'occasion d'une rencontre avec les pays de la Communauté du bassin des Caraïbes (CARICOM), que les trois pays annoncèrent leur intention d'établir une zone de libre-échange dès janvier 1994. Les difficultés politiques et économiques rencontrées cette année là par le Mexique et le Venezuela firent en sorte que le projet dût être repoussé. Les derniers obstacles levés, notamment en ce qui avait trait aux règles d'origine, aux subventions à l'exportation et à l'ouverture réciproque des marchés, les négociateurs commerciaux des trois pays en vinrent finalement à une entente, officiellement signée en juin 1994. Cette entente reflète la volonté des trois pays de renforcer leur développement économique en s'appuyant sur le commerce extérieur et d'intensifier les échanges entre eux à l'intérieur d'un cadre institutionnel qui se veut le plus souple et le plus fonctionnel possible. L'accord est entré en vigueur le premier janvier 1995, et devrait créer une zone de libre-échange d'ici 2005. L'entente demeure toutefois d'un type particulier.

Tout d'abord, les différences économiques entre les trois pays sont grandes comme en témoignent les écarts entre le PIB par tête. Ensuite, les échanges entre les trois pays signataires restent limités même s'ils ont progressé en termes absolus depuis la diminution de 1999. En fait, comme le montrent les graphiques et tableaux donnés en annexe, les exportations intra-régionales représentent moins de 3% des exportations totales. Le commerce du Mexique étant principalement orienté vers les États-Unis, les échanges sont plus importants entre la Colombie et le Venezuela. Le Venezuela est le deuxième partenaire commercial de la Colombie, derrière les États-Unis. En 2001, 14,1% des exportations totales de la Colombie était dirigé vers le Venezuela et 6,2% du total des ses importations provenait de la République bolivarienne. Les données sont comparables dans l'autre sens : 8,7% des importations totales du Venezuela provient de la Colombie. Toutefois, il faut souligner que, selon des données de 2001 concernant les échanges commerciaux de la Colombie et du Venezuela, 4,7% du total des importations de ces deux pays provient Mexique. Ce dernier pays représente donc la troisième plus importante provenance de leurs importations et démontre la participation croissante du Mexique dans le commerce intra-régional.

Par ailleurs, par sa portée et son contenu, l'entente est à la fois beaucoup moins élaborée et beaucoup moins contraignante que l'ALÉNA qui sert en quelque sorte ici de modèle de référence, ce qui laisse à penser que la création du Groupe des Trois correspond davantage à une volonté d'introduire une plus grande stabilité politique et économique dans la région des Caraïbes qu'à une réelle volonté d'intégration communautaire. Un autre argument peut être également invoqué : pour le Mexique, l'accord offre l'avantage d'être présent en Amérique latine et de la sorte de ne pas rester à l'écart d'un éventuel projet d'intégration, autour du MERCOSUR par exemple, alors que pour le Venezuela comme pour la Colombie, il offre l'avantage de servir de marche-pied pour une éventuelle accession à l'ALÉNA.

Si l'accord n'a donné sur le plan économique que des résultats limités, sur le plan politique par contre, on dénote depuis 1997 une certaine volonté de la part des trois pays de revitaliser l'accord et de se servir du Traité de libre-échange pour à la fois impliquer davantage les différents secteurs de l'entreprise privée et élargir le dialogue et la coopération avec les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. C'est dans cet esprit que les présidents de la Colombie, du Venezuela et du Mexique se sont rencontrés dans

le cadre du X^{ème} Sommet du Groupe de Rio⁴ tenu à Asunción au Paraguay. À ce sommet, ils réaffirmèrent la validité du G-3 comme mécanisme de consultation et de prise de décision et comme outil de coopération et de complémentarité économique. Ils soulignèrent aussi l'importance de fortifier et d'enrichir le G-3, d'où la planification d'une rencontre des ministres des affaires extérieures à l'occasion de la LII^{ème} Assemblée générale des Nations-Unies. Lors de cette rencontre, les ministres se sont entendus pour discuter d'une stratégie de renforcement du G-3 élaborée par le Secrétariat pro-tempore du G-3 (i.e. le Mexique).

Ces efforts ont débouché sur la réalisation du premier Sommet du Groupe des Trois, à Caracas en avril 2001, avec l'objectif de renforcer le processus d'intégration économique et de coopération. Le sommet s'est tenu juste avant le Sommet des Amériques à Québec. Les trois pays ont ainsi pu se donner une position commune dans la négociation en cours dans l'hémisphère. Les présidents des trois pays membres ont émis à la fin de cette rencontre une déclaration commune (Déclaration de Caracas), disponible sur le site Internet de la Banque interaméricaine de développement (BID)⁵, dans laquelle ils réaffirment leur engagement à revitaliser le processus d'intégration et de coopération entre les trois pays. La Déclaration de Caracas stipule également la tenue d'une réunion présidentielle tous les deux ans afin d'orienter et d'approfondir le processus. Un document identifiant les priorités d'action a été annexé à la Déclaration. Les priorités identifiées dans ce document sont : la concertation politique, la complémentarité économique et la coopération dans les domaines de l'énergie, l'éducation, la culture, la science et la technologie, l'environnement, le tourisme, la lutte contre la pauvreté et la coordination institutionnelle. Au sujet de la lutte contre la pauvreté, un fonds social a été annoncé comptant sur des ressources financières de l'ordre de 100 millions de dollars américains comme première contribution, ce qui est peu commun dans les accords de libre-échange. Finalement, le Groupe des Trois a réaffirmé son désir d'expansion vers l'Amérique centrale et les Caraïbes.

⁴ Le Groupe de Rio est un mécanisme de consultation et de coopération qui veille au maintien de la démocratie dans la région et coordonne les positions concernant les relations extérieures de l'Amérique latine. Il est composé de 10 pays sud-américains, du Panama, du Mexique, d'un représentant de l'Amérique centrale et d'un représentant des Caraïbes.

⁵ <http://www.iadb.org/intal/ingles/i-default.htm>

Dates importantes

11 mars 1989	Création du Groupe de Trois (G-3)
13 octobre 1993	Annonce de l'intention d'établir une zone de libre-échange dès janvier 1994 entre les membres du G-3
13 juin 1994	Signature d'un Accord de libre-échange entre les pays membres du G-3
1er janvier 1995	Entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange
1996	Deuxième réunion de la Commission administrative du G-3
1997	Commencement d'un processus de revitalisation du G-3
8 avril 2001	Premier Sommet du G-3 et Déclaration de Caracas

Sources des données statistiques

- Banque mondiale
www.worldbank.org
- Asociación Latinoamericana de Integración (ALADI)
www.aladi.org
- Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD)
<http://www.undp.org>

Sites Internet utiles

- Commission économique pour l'Amérique latine (ECLAC)
<http://www.eclac.cl/>
- Colombian government trade bureau
<http://www.coltrade.org/>
- Secrétariat économique du Gouvernement mexicain
<http://www.economia.gob.mx/>
- Sistema Económico Latinoamericano (SELA)
<http://www.sela.org>
<http://www.lanic.utexas.edu/~sela>
 - Guía de la integración de América Latina y el Caribe 2001
<http://sela2.sela.org/WM2/WM10.asp?menu=1&url=http://www.lanic.utexas.edu/~sela/AA2K1/ESP/docs/Integra/SPDi5-01/portada.htm>
 - Claves de América Latina y el Caribe
<http://www.lanic.utexas.edu/~sela/AA2K/ES/books/claves97/default.htm>
 - Boletín sobre Integración de América Latina y el Caribe
<http://sela2.sela.org/WM2/WM10.asp?menu=1&url=http://www.lanic.utexas.edu/~sela/AA0/ES/menu/boletinInt.htm>

Pour se tenir à jour

- La revue *Comercio exterior* publiée par la Banco Nacional de Comercio Exterior de México.
<http://www.bancomext.com>

Bibliographie

Banque interaméricaine de développement (BID) – Instituto para la Integración de América Latina y el Caribe (INTAL)

<http://www.iadb.org/intal/tratados/g3biblio.htm>

ALEGRIA ORTEGA, IDSA ET AL. "*El proceso de integración política y económica en la región caribeña.*" Río Piedras : CEI-Universidad de Puerto Rico. 1994.

ASSOCIATION OF CARIBBEAN ECONOMIST. "The Caribbean Conjuncture" N° 2 (Número especial dedicado a la Asociación de Estados del Caribe). 1993.

AXLINE, W. ANDREW. *The Political Economy of Regional Integration: Comparative Case Studies.* London : Pinter Publishers. 1994.

BRICEÑO RUIZ, JOSE y VIELMA, CARMEN. "Venezuela, el Grupo de los Tres y la integración latinoamericana". En: Giacalone, Rita (comp.), *Venezuela en la integración regional: mapa tentativo de sus perspectivas.* Caracas : Ed. Nueva Sociedad. 1997.

COLOMBIA. MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES. "*El Grupo de los Tres en el Gran Caribe*". Bogotá : MRE. Fondo editorial Biblioteca de San Carlos. 1995.

FONT, EDMUNDO. "Algunas observaciones en torno al Grupo de los Tres". En: *Integración*, revista de la Cámara de Comercio e Integración Colombo-Venezolana, Vol. V, N° 2. 1991.

LEGISLACIÓN ECONOMICA. "Normativa del Tratado de Libre Comercio entre Venezuela, Colombia y México". Caracas, 1995.

SECRETARIA PRO TEMPORE COLOMBIA. "Grupo de los Tres. Colombia, México, Venezuela". Bogotá, 1993.

SERBIN, ANDRES. "El Grupo de los Tres y el proceso de regionalización en la Cuenca del Caribe". En *Nueva Sociedad*. Julio-agosto, 1993.

SERBIN, ANDRES y ROMERO, CARLOS. "*El Grupo de los Tres: Asimetrías y convergencias*". Caracas : FESCOL-Nueva Sociedad. 1993.

Le Groupe des trois

Annexe statistique

Tableau 1 :	Indicateurs socioéconomiques et financiers
Graphique 1 :	PIB : taux de croissance annuel moyen, 1981-2001
Graphique 2 :	PIB par habitant : taux de croissance annuel moyen, 1981-2001
Graphique 3 :	Dette totale en pourcentage du PIB, 1981, 1991 et 2001
Graphique 4 :	Service de la dette en pourcentage des exportations, 1981, 1991 et 2001
Graphique 5 :	Exportations de biens et services en pourcentage du PIB, 1981, 1991 et 2001
Graphique 6 :	Commerce intra-régional en pourcentage du commerce extérieur total 1992-2001
Tableau 2 :	Commerce intra-régional trimestriel, 1998-2001
Tableau 3 :	Trois principaux partenaires commerciaux, 2001

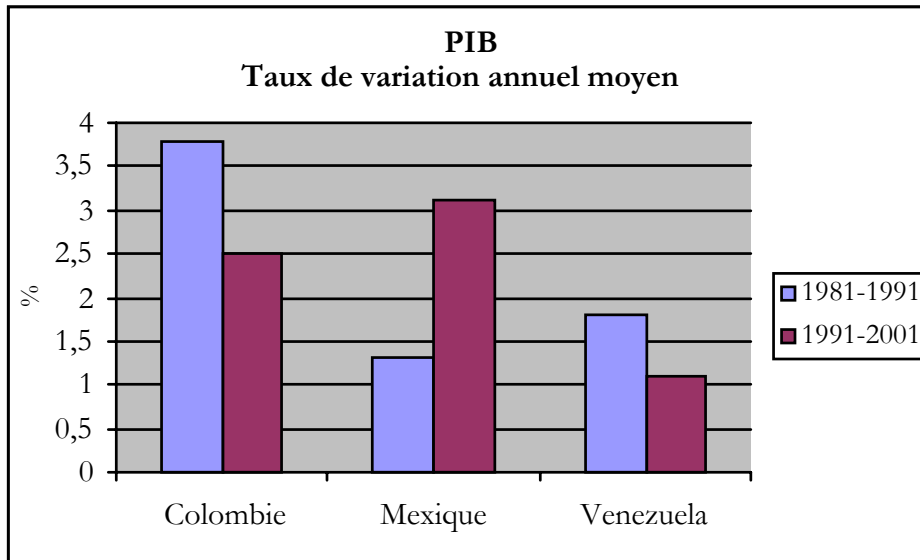
GROUPE DES TROIS (G-3)

Indicateurs socioéconomiques et financiers	Année	Colombie	Mexique	Venezuela
Superficie (km ²)	2001	1 100 000	2 000 000	912 100
Indicateurs sociaux				
Population (millions)	2001	43.0	99.4	24.6
Taux de croissance annuelle de la population (%)	2001	1.7	1.5	1.9
Population urbaine(% du total)	2001	75.5	74.6	87.6
Mortalité infantile (par 1000 naissances)	2000	19.5	29.2	19.4
Espérance de vie (années)	2000	71.6	73.0	73.3
Indice de développement humain du PNUD (rang)	2000	68	54	69
Indicateurs économiques				
Inflation (%)	2001	6.5	6.4	12.3
PIB (\$US courants)	2001	83.4 milliards	617.8 milliards	124.9 milliards
Croissance annuelle PIB (%)	2001	1.6	-0.3	2.7
PIB par habitant (\$US courants/habitant)	2001	1 940	6 215	5 077
Ratio exportations/PIB	2001 (Colombie 2000)	21.3	27.6	22.7
Ratio importations/PIB	2001	19.9	30.0	17.6
Balance commerciale (millions \$US)	2001	-908	-13 511	6 521
Indicateurs financiers				
Revenu gouvernement central (% PIB)	2001	13.3	22.0	18.4
Surplus/déficit gouvernement central (% PIB)	2001	-6.1	-0.7	-6.3
Dette externe (\$US)	2001	37.129 milliards	154.447 milliards	34.660 milliards
Ratio dette/PIB	2001	45.1	25.0	27.7
Ratio service de la dette/total exportations	2000	28.6	30.2	15.7
Investissements directs étrangers (\$US courants)	2001	2.328 milliards	21.022 milliards	3.085 milliards

Sources :

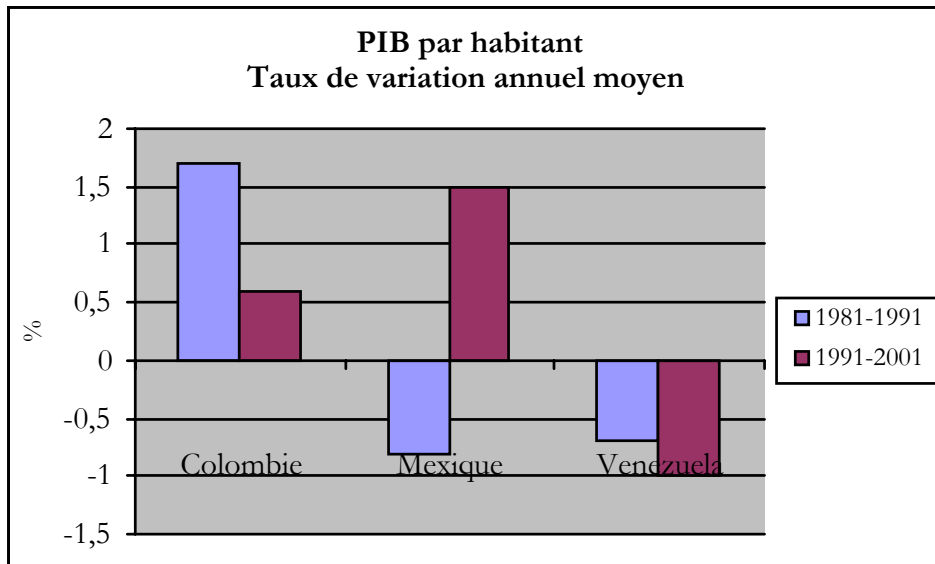
1. Site Internet Banque mondiale 2002 : Countries and Region Section et *World Development Indicators database*.
2. PNUD. 2002. *Human Development Report 2002*.

Graphique 1



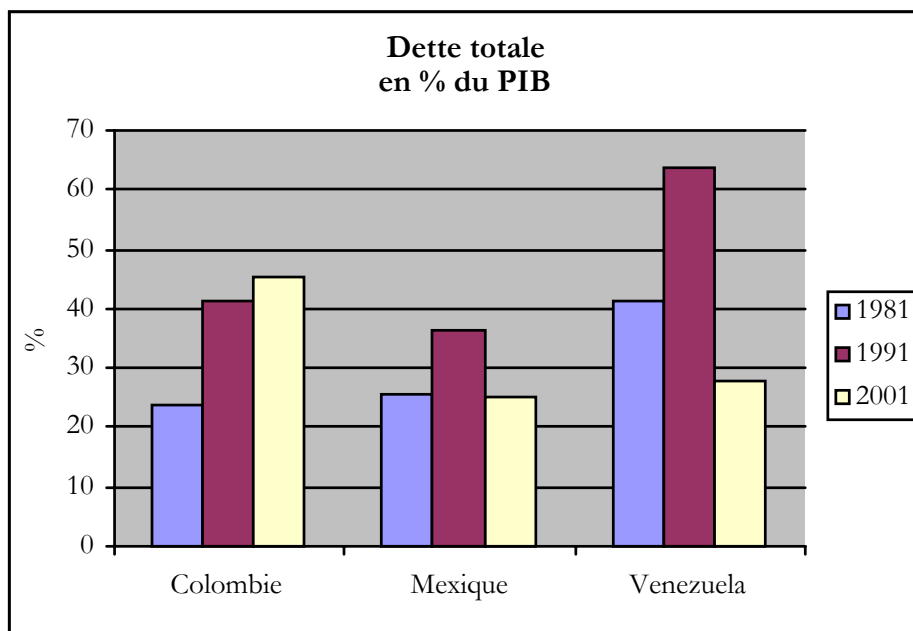
Source : Site Internet Banque mondiale : Country and Region Section.

Graphique 2



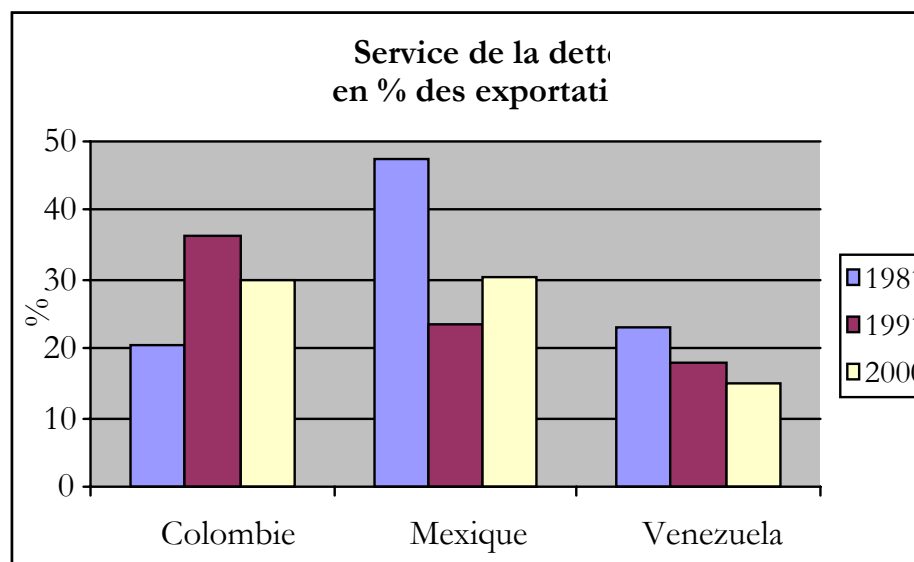
Source : Site Internet Banque mondiale : Country and Region Section.

Graphique 3



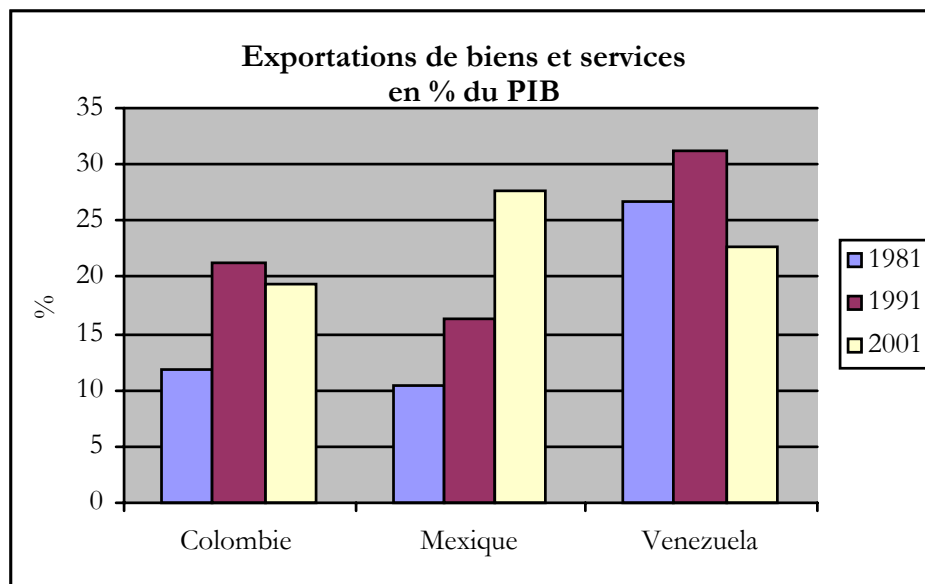
Source : Site Internet Banque mondiale : Country and Region Section.

Graphique 4



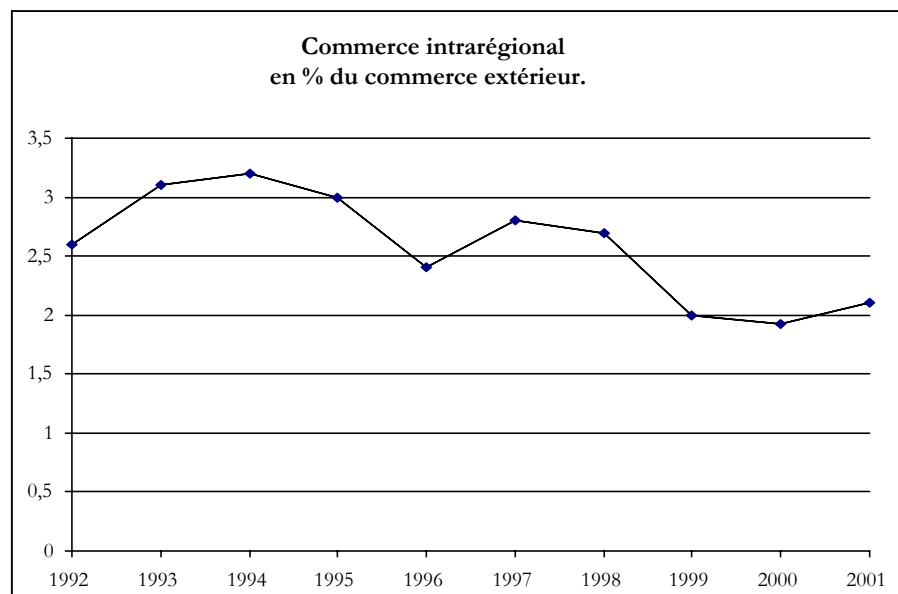
Source : Site Internet Banque mondiale : Country and Region Section

Graphique 5



Source : Site Internet Banque mondiale : Country and Region Section.

Graphique 6



Sources :

1. Banque interaméricaine de développement: Integration and trade in the Americas (années 1992-1998).
2. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. 2002. *Panorama de la insercion internacional de América latina y el Caribe 2000-2001*. (années 1999-2001).

Tableau 2**G-3 : Commerce intrarégional 1998 - 2001**
en millions de dollars

Pays	1998	1999				2000				2001		
	4 T	1T	2T	3T	4T	1T	2T	3T	4T	1T	2T	3T
C	303	214	311	311	316	319	381	435	434	386	476	616
V	517	210	269	269	335	341	298	326	311	298	326	308
M	261	194	200	200	213	208	242	263	269	296	303	318
Total G-3	1081	617	763	781	864	868	921	1023	1013	980	1105	1242

C : Colombie, V : Venezuela, M : Mexique, T : trimestre

Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2002. *Panorama de la insercion internacional de América latina y el Caribe 2000-2001.*

Tableau 3**Trois principaux partenaires commerciaux**
en % des exportations et des importations totales, 2001

EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
COLOMBIE			
États-Unis	30,6	États-Unis	34,7
Venezuela	14,1	Venezuela	6,2
Équateur	5,7	Équateur	4,7
MEXIQUE			
États-Unis	88,6	États-Unis	67,1
Canada	1,9	Japon	5,5
Allemagne	0,9	Allemagne	3,5
VENEZUELA			
États-Unis	48,8	États-Unis	33,7
Antilles holl.	6,1	Colombie	8,7
Rép. Dom.	2,9	Mexique	4,7

Source : Site Internet Asociación Latinoamericana de Integración (ALADI), décembre 2002